

Groupe scolaire
890 route des Alpes
Mercurol
26600 Mercurol-Veaunes
Tél. : 04.75.07.43.10
Mail : ce.0260732e@ac-grenoble.fr

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 6 février 2024

Etaient présents :

Monsieur Brunet, Maire de Mercurol
Madame Blaise, adjointe aux affaires scolaires
Mesdames **Coléon, Loudière, Fickinger, Deloche, Givernaud**, Argand, Romak,
Messieurs **Cassi, Paredes, Radiguet**, représentants des parents d'élèves
Mesdames Pailharet, Manen, Bonel, Barrachin, Jouty, Delhomme, Pellegrini, Dybing,
Duclaux et Fausten, enseignantes
Madame Poulenard, représentant Farandole, sou des écoles
Madame Grandcolas, directrice

Etaient excusés

Madame Ansart, Inspectrice de l'Education Nationale
Mesdames Vérilhac, Thomas, Dusserre, Sallée, enseignantes
Mesdames **Lino, Izier**, Obin, Chadourne, André, Buisson, **Monsieur Chertier**,
représentants des parents d'élèves

1. Fonctionnement de l'école

A. Organisation et effectifs

Le nombre d'élèves envisagé pour la rentrée prochaine est en légère hausse. Les prévisions s'élèvent à **282** alors que nous sommes actuellement à 279. En tenant compte des classes de GS, CP et CE1 plafonnées à 24, l'effectif **des autres classes est donc de 27 élèves**. Les classes sont très chargées et nous aimerions une ouverture de classe.

Sont prévus :

31 PS	39 CE1
32 MS	27 CE2
34 GS	30 CM1
39 CP	50 CM2

Toutefois, les inscriptions n'ont pas encore débuté. Nous ferons le point lors du 3^e conseil d'école. Les parents sont prêts à se mobiliser.

B. Evaluation d'école

L'évaluation s'est déroulée le mardi 30 janvier 2024. L'équipe d'évaluateurs externes était composée d'une inspectrice de l'Isère, une conseillère pédagogique de la Drôme et une de l'Ardèche. Elles ont pu rencontrer des représentants de parents d'élèves élus, les ATSEM, les AESH, des représentants du personnel de cantine et garderie et les enseignants. Nous voulions adresser un grand remerciement à l'ensemble des personnes qui se sont rendues disponibles pour rencontrer l'équipe d'évaluateurs. Nous ne savons pas pourquoi les évaluatrices n'ont pas souhaité rencontrer les élus alors que ce fut le cas dans d'autres communes du canton.

Nous attendons maintenant la restitution qui aura lieu le vendredi 22 mars à partir de 17h30. Suite à cette dernière rencontre, nous ferons un retour lors du dernier conseil d'école le 18 juin 2024.

C. Protocole pHARe

Comme vous avez dû le remarquer devant l'école, nous sommes labellisés pHARe qui est un programme de lutte contre le harcèlement scolaire. C'est une cause nationale. Nous avons donc un protocole que nous suivons pour prendre en charge une éventuelle situation d'intimidation ou de harcèlement.

La phase une est une phase d'écoute. Elle nous permet d'abord d'entendre, grâce à des entretiens individuels, l'enfant/la famille « cible » puis les témoins s'il en existe.

Ensuite, nous réalisons une analyse de la situation afin de définir un plan d'intervention en fonction de l'âge des enfants : une médiation accompagnée par l'adulte ou la MPP (Méthode de Préoccupation Partagée).

Enfin, la phase d'action devra permettre de créer les conditions d'un retour à l'équilibre relationnel avec un suivi et une veille de l'évolution de la situation.

Pour information, la méthode de la préoccupation partagée consiste à s'entretenir individuellement avec les élèves harceleurs, sans les blâmer, afin qu'ils prennent conscience d'un problème pour l'élève harcelé et proposent des solutions pour que cesse ce harcèlement. Les entretiens, courts, s'effectuent dans la bienveillance et de façon répétée jusqu'à ce que le problème disparaisse.

2. Projets (volet 2)

Projets EAC (Education Artistique et Culturelle) :

- CE2 et CM1/CM2 : venue de Yann et Sylvia, danseurs, qui ont proposé des ateliers de 2h sur deux jours. Très bonne intervention qui a beaucoup plu aux élèves. Ils reviendront fin avril pour nous présenter leur nouveau spectacle et terminer la session par une nouvelle journée d'ateliers. Les enfants ont fait face à leurs idées préconçues et se sont bien investis dans le projet.

- CE2 : Restitution Mom' danse prévue le mardi 28 mai au théâtre Des cordeliers à Romans.

- Projet littérature/illustration POP UP : Hélène Georges, illustratrice spécialisée dans le pop-up, est venue 2 semaines à demeure dans l'école. Le thème de travail était « autour de la commune de Mercuriol-Veaunes ». Les classes de CE2 et CM1 ont donc pu bénéficier d'une semaine complète de travail avec elle. Travail varié : création de BD, différentes techniques de pop-up, fresque de 5 m, créations de tampons avec gouges, ... La date du vernissage, en lien avec la bibliothèque, doit être fixée bientôt. Tous ont été enchantés par ce projet et on remercie Arche aggro pour la mise en place de nombreuses activités culturelles.

Projets EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

L'école a reçu le label E3D en juin dernier.

Une mise en place de la collecte et du tri des déchets est réalisée au sein de l'établissement. Le service technique peut-il vider ces poubelles de tri le mercredi ? L'objectif étant de responsabiliser les élèves pour qu'ils trient et vident les poubelles de classe dans les poubelles spécifiques situées dans le hall. M. le Maire et Mme Blaise vont en parler aux employés.

Projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble)

Suite à l'évaluation d'école, il est ressorti un besoin en formation et en aménagement de cour. En effet, nous aimerions suivre une **formation commune** à tous (cantine, garderie, ATSEM, enseignants) intitulée « gestion des conflits et médiation par les pairs ». J'ai contacté l'association « génération médiateur » conseillée par un collègue directeur d'école qui a fait appel à eux et a trouvé très bénéfique leur intervention. Ainsi, la création d'un projet est en cours pour y associer un **aménagement de cour** afin de pouvoir l'investir au niveau pédagogique et de permettre à chaque enfant de trouver sa place et ainsi éviter les conflits encore trop nombreux, notamment pendant le temps méridien. Cela devrait aussi transformer nos pratiques et avoir un impact sur les apprentissages notamment dans l'égalité entre les filles et les garçons. Nous constatons actuellement que les garçons jouent au centre de la cour alors que les filles récupèrent ce qu'il reste en périphérie.

Nos objectifs sont :

- Faire de la cour de récréation un lieu d'apprentissage et de découverte
- Prendre en compte l'égalité fille-garçon
- Respecter les besoins et le bien-être de chaque élève
- Limiter les situations de violence
- Sensibiliser les élèves au développement durable et à la transition écologique
- Faire de la cour un espace de création
- Rendre les récréations plus actives et plus collaboratives pour les élèves

3. Travaux

Nous remercions M. le Maire et Mme Blaise pour la lumière sur le parking et pour l'installation de la poubelle de tri « cartons ».

- Serait-il possible aussi d'installer une poubelle devant l'école ? En effet, nous ramassons énormément de débris notamment des mégots devant l'école.

Il est rappelé qu'il est interdit de fumer devant l'école.

Cette dernière a été installée le jeudi matin. Nous remercions la mairie pour sa réactivité.

- Les services techniques peuvent-ils accrocher une pendule dans la salle de motricité et une dans la salle d'activités ? Ces dernières sont entreposées dans le bureau de la directrice.
- Pourrait-on avoir des bacs sur roulettes pour ranger le matériel accessible aux enfants qui se trouvent dans la salle d'art ?
- Afin que le personnel du périscolaire puisse rentrer sur le temps méridien ou sur le temps scolaire sans sonner, est-ce possible de fournir 3 badges (ou clés) supplémentaires ?

3. Sécurité : Axe 4 du projet d'école

Exercice PPMS : cas accident de transport de matières dangereuses → confinement

Un exercice PPMS TMD a eu lieu aujourd'hui à 15h30. Il simulait un accident de poids lourd survenu sur la commune (A7) engendrant une fuite de produit toxique. Les élèves ont donc été confinés, l'école fermée et les ventilations coupées.

Retex :

L'alerte a été envoyée sur les portables des enseignants et complétée par le passage de la directrice. Les enfants ont été confinés et répartis dans 3 salles : les maternelles dans la salle de motricité, les élémentaires dans la salle d'art (3 classes) et dans la salle d'activités (4 classes). Chaque personnel a accompli la tâche qui lui incombait sans problème. L'exercice a duré 20 minutes. Il fait très vite chaud dans les salles en absence de ventilation. Il faut d'abord sécuriser les lieux (scotch aux fenêtres...) avant d'ouvrir les portes donnant sur le couloir. Cet exercice permet au personnel de faire un point sur ce qu'il faut améliorer.

Cantine : En cas de non récupération des enfants non-inscrits à la cantine et dont les parents

ne sont pas joignables, il a été décidé avec Mme Blaise de téléphoner en mairie afin que cette dernière les prenne en charge jusqu'à l'obtention par téléphone d'un représentant légal. En attendant, les enfants vont dans la cour avec le personnel de cantine.

Procédure : on prévient les parents, la mairie et on bascule les enfants dans la cour.

4. Questions diverses

Les parents d'élèves évoquent aussi les sujets suivants :

RETOURS POSITIFS

GARDERIE : Qualité du service

CANTINE : Retour largement favorable sur les menus

ACCUEIL :

* Les parents d'élèves apprécient d'être informés au plus tôt par mail des absences des enseignantes.

* Le maintien de l'accueil des enfants en cas d'absence est également apprécié

Rappel : Ce que dit la loi n° 2008-790 du 20 août 2008 « Tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire publique est accueilli pendant le temps scolaire pour y suivre les enseignements prévus par les programmes.

Il bénéficie gratuitement **d'un service d'accueil** lorsque ces enseignements ne peuvent lui être délivrés **en raison de l'absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer**. Il en est de même en cas de grève. »

En cas d'absence prévisibles, selon l'article L133-1 du code de l'éducation, nous ne sommes pas tenus d'accueillir des enfants. Nous le faisons pour ne pas mettre les parents dans l'embarras. Cependant, les élèves accueillis perturbent le bon fonctionnement des classes déjà surchargées. Les enfants n'effectuent aucun apprentissage. Les enfants présents sont systématiquement répartis dans les autres classes même en maternelle. Ce ne sont pas les ATSEM qui prennent en charge l'ensemble des élèves présents de la classe de l'enseignante non remplacée. Les effectifs montent alors à plus de 30 élèves voire 35. Toutefois étant une école de 11 classes nous ne sommes pas prioritaires pour obtenir des remplaçants en cas d'absence. Le nombre d'élèves initial par classe ne compte pas.

Les parents déplorent le non-remplacement des enseignants car cela pose des problèmes avec la cantine. Pour les parents qui ont plusieurs enfants cela revient vite cher. Les délégués de parents se proposent de faire un courrier à la DSDEN pour appuyer la demande d'une ou d'un remplaçant lorsque l'absence est prévue.

EQUIPEMENT ECOLE :

* Remerciements à la mairie pour les nouveaux garages à vélos et pour le mail de rappel des délais d'inscription à la cantine

POINTS A AMELIORER

VEGETALISATION ET UTILISATION DE LA COUR :

*Nous avons eu écho de bagarres liées à la surutilisation du terrain de foot. La mise en place d'un roulement par classe est effective.

Sur ce point, l'ensemble de l'équipe enseignante tient à rappeler que les enseignants sont vigilants. Toutefois ce qui se passe à l'école doit rester à l'école. En cas de problème, l'élève doit rapidement en parler à l'adulte présent. Si besoin, les parents peuvent contacter l'enseignant de la classe mais en aucun cas ils ne doivent « faire justice » eux-mêmes. Les problèmes sont résolus plus rapidement et plus sereinement si l'on respecte ce protocole.

*Où en sont les projets de végétalisation de la cour suite au dernier conseil d'école et en vue de la période estivale ?

La mairie travaille sur ce projet avec les services techniques et l'entreprise Boisset. Des essences d'arbres avec racines en profondeurs doivent être trouvées. Les plantations seront faites au printemps. Pour savoir où les placer un plan sera proposé aux utilisateurs de la cour. Deux barnums seront installés aux premières chaleurs pour couvrir le bac à sable côté maternelle.

PARKING :

Nous déplorons le manque de respect du sens de circulation, des interdictions de stationner et de la demande de se garer en marche arrière.

Soucieux de l'ouverture du parking aux utilisateurs extérieurs, est-ce que la pose de panneaux serait possible afin de renforcer la visibilité de tous ?

- **AXE AMELIORATION PARENTS ELUS** :

- Faire un mail uniquement sur le respect du sens de circulation

- Faire signer la charte de bonne conduite tout comme le règlement intérieur en début d'année.

* Suite au plan d'aménagement lié à l'arrivée du collège, qu'en est-il du passage piétons face au stop ? Si ce passage piétons est enlevé, il faut que les enfants aillent jusqu'au feu pour traverser.

CANTINE :

* Non remboursement si absence de l'enseignante. C'est un vrai sujet de frustration émanant des parents d'élèves. Pourquoi ne pas prévoir une réunion avec la mairie, les parents élus et le collège (gestionnaire) ?

– conscient que ce soit une perte financière également pour la mairie mais compromis possible avec une option de carence de 1 jour ?

M. Brunet et Mme Blaise expliquent que le prix du repas est de 9€ voire 10€ si l'on compte la personne en charge du périscolaire à la mairie. Le coût de la cantine va augmenter l'an prochain car la mairie ne pourra pas tenir le prix actuel puisque le département va augmenter le coût du repas.

* Les parents demandent toujours plus de souplesse et des options de dépannage. Ce système se répercute sur les enseignants. La mairie essaye de négocier avec le collègue mais l'an prochain, il y aura encore plus de collégiens (+150 et 95% sont demi-pensionnaires). Il y aura peut-être aussi 2 services pour l'élémentaire.

* Retour de parents qui ne comprennent pas qu'il y ait eu enquête pour savoir qui ne mangeait pas à la cantine le jour de la grève (repas non préparés pour ne pas gaspiller) alors que les repas sont tout de même facturés aux parents... Mme Blaise voulait savoir combien d'enfants seraient présents pour connaître le nombre de personnel nécessaire ce jour-là.

* Certains parents constatent ne pas connaître le déroulé du temps méridien pour les maternelles surtout (heure des services, fonctionnement général)

Les parents souhaitent voir le fonctionnement d'un repas afin de pouvoir communiquer avec l'ensemble des parents. M. Brunet va voir avec le collègue ce qu'il est possible d'organiser.

– **AXE AMELIORATION PARENTS ELUS** :

Faire 1 service maternelle et 1 service primaire afin de mieux répondre aux questions des parents inquiets.

- Certains parents utilisant les outils APPLE rencontrent toujours des problèmes avec le logiciel de réservation.

OUVERTURE PORTAIL :

* Nous avons eu des retours positifs et négatifs, serait-il possible de rappeler dans le compte rendu que les horaires d'ouverture et de fermeture du portail doivent être respectés par l'équipe enseignante et les parents d'élèves ?

Il est rappelé que la fin des cours est à 11h30 et 16h30. Le portail est ouvert lorsque les classes élémentaires sortent. Or, les enfants quittent la classe à 11h30 ou 16h30 et ne peuvent donc pas être au portail à cette heure précise (temps d'habillage et d'arriver dehors). Toutefois, nous remercions les parents de maternelle d'attendre que tout soit ouvert pour entrer par le grand portail.

AIDE AUX DEVOIRS :

* Service demandé le lundi et le jeudi soir par de nombreux parents d'élèves notamment ceux qui récupèrent leurs enfants tard à la garderie. M. Brunet précise que ce n'est pas à l'ordre du jour.

COMMUNICATION PARENTS DELEGUES

*Pouvons-nous faire usage de la boîte aux lettres anciennement destinée à l'association de la cantine ? réponse positive de la mairie.

- Rappel date Conseil d'école 3 : 18 juin 2024 à 18h15

Aucune autre question diverse n'étant soulevée, le conseil d'école clôture la séance à 20h30.

La directrice,
A. Grandcolas

